

16 Provinces

Estuaire/Département du Komo-Océan/Ndzomoe/Installation des personnels de commandement

"Que ce département retrouve toutes ses ressources tant humaines qu'infrastructurelles sur son sol"



Photo : Prospère Sax Nzé Bekalié

Le nouveau préfet du département du Komo-Océan, Sébastien Obame Ogoula installé par le gouverneur de la province de l'Estuaire, Guillaume Andjangoue-Lappel.



Photo : Prospère Sax Nzé Bekalié

Les auxiliaires de commandement du département du Komo-Océan.



Photo : Prospère Sax Nzé Bekalié

Egalement présents à la cérémonie, les agents des Eaux et Forêts et des Parcs nationaux basés dans le département du Komo-Océan...

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Le préfet entrant, Sébastien Obame Ogoula, souhaite vivement que la commune de Ndzomoe abrite en son administration.

AU deuxième jour du mini-périple entamé dans la province de l'Estuaire, en vue de procéder à l'installation des personnels de commandement sous sa tutelle, le gouverneur Guillaume Andjangoue-Lappel a sacrifié à ce rituel républicain à l'endroit du préfet du département du Komo-Océan, Sébastien

Obame Ogoula. C'était le jeudi 5 septembre dernier, à la salle d'apparat du gouvernement de Libreville. Le promu n'est autre que le premier secrétaire général de la commune de Ndzomoe, depuis la création de cette circonscription, en 2008.

Comme il l'a fait en installant les préfets du Komo-Mondah et du Komo-Kango, le gouverneur de l'Estuaire a mis à profit cette occasion, pour rappeler au promu les prérogatives liées à ses fonctions. D'autant que la chaîne hiérarchique tend de plus en plus à être bafouée par les administrés dans certaines localités. "Le préfet, selon les dispositions du décret



Photo : Prospère Sax Nzé Bekalié

... et quelques natifs de la localité.

n°000724/PR/MI fixant les attributions, pouvoirs et avantages des personnels et auxiliaires de commandement, dépositaire de l'État, est le représentant

du gouverneur dans le département", a précisé le patron de l'administration déconcentrée. Guillaume Andjangoue-Lappel a argué que ce

responsable administratif veille à l'application des lois et règlements, tout en exerçant son action dans le cadre de la politique édictée par le gouvernement. De même qu'il dirige, anime et coordonne le fonctionnement administratif de tous les services du département sous la direction et le contrôle du gouverneur. Et le patron de l'administration déconcentrée de l'Estuaire de souligner que "le préfet qui est un Officier d'état civil, a aussi le pouvoir de nommer et révoquer d'autorité les chefs de regroupements de villages et les chefs de villages."

C'est en insistant sur le fait que le préfet doit adopter

un comportement exemplaire, que le gouverneur a renvoyé le promu à l'exercice de ses fonctions. Exhortant les ressortissants du Komo-Océan à un retour aux sources, Sébastien Obame Ogoula a confié ce qui suit : "Plus longtemps nous serons éloignés de cette localité, plus nous en retarderons son développement. Aussi, est-il grand temps que ce département retrouve toutes ses ressources tant humaines qu'infrastructurelles sur son sol".

Cadre de l'administration territoriale, ancien militaire et athlète de haut niveau, M. Obame a aussi servi à l'Éducation nationale.

Ngounié/Département de la Louétsi-Wano/Lébamba/Agriculture

La production maraîchère en hausse dans la région

GJMB
Lébamba/Gabon

BAPTISE "Mouandza Barata", le marché municipal de Lébamba connaît depuis quelques jours une abondance de produits issus du maraîchage. Cette abondance est le résultat d'une forte ceinture agricole dans ce domaine, développée aussi bien par les non-nationaux installés dans le département de la Louetsi-Wano, que par des Gabonais qui commencent vraiment à s'intéresser au travail de la terre. En effet, il ne se passe plus un seul jour sans que des sacs de piment, chou, gombo, oseille, morelle et autres légumes issus des récoltes locales ne soient débarqués au grand marché. Les producteurs de ces plantes potagères viennent des différentes parcelles de production et les proposent aux vendeuses qui, à leur tour, se chargent de les écouler auprès des usagers de l'espace commercial.



Photo : Bigogo

Une vendeuse d'aubergine.



Photo : Bigogo

Le marché central de Lébamba connaît...



Photo : Bigogo

... une abondance de production légumière.

Il faut dire que ce regain d'intérêt pour la pratique du maraîchage par les petits exploitants s'est accru depuis que l'entreprise Tunda Invest, propriété d'un opérateur maraîcher installé dans le regroupement des villages Memba, à 7 kilomètres de Lébamba en allant vers Mimongo, subit des attaques des éléments. Ces pachydermes ont en effet détruit toutes les plantes à leur passage, au point que la reprise des activités agricoles au sein de cette entreprise se fait

très timidement. Du coup, les petits maraîchers multiplient davantage leurs surfaces cultivables afin d'améliorer leurs récoltes et améliorer ainsi leurs revenus. Leur activité est favorisée par la présence de nombreux ruisseaux et autres

cours d'eau qui arrosent le département de la Louetsi-Wano, la plupart des parcelles étant d'ailleurs situées en bordure de ces sources. En général, ces exploitants profitent de la longue saison sèche au cours de laquelle certains légumes tels l'oseille, le gombo et l'aubergine s'assèchent complètement des champs des paysans locaux, faute de moyen d'irrigation. A partir du mois de décembre, constate-t-on, les maraîchers orientent alors leurs choix sur des spéculations comme le chou, la carotte et le piment que les paysans locaux ne cultivent pas à ce moment-là. La production maraîchère s'est beaucoup développée surtout dans la commune de Lébamba, mais aussi dans quelques villages du canton Louétsi-Soungou. C'est précisément le cas à Nzoundou, Issinga, Mayanga et Mbelnaletémbé où la culture des légumes connaît un succès retentissant.